



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique préalable à la demande de permis de construire PC n° 972 234 BR 013 du 16 décembre 2021, conformément à l'arrêté préfectoral N°R02-2022-09-21-0003 relatif à la création d'une centrale photovoltaïque d'une puissance totale d'environ 4MWc et d'une superficie de 3.6 ha sur l'ancien site de la centrale thermique EDF situé sur la commune de Bellefontaine, à la demande de la SAS EDF Renouvelables.

Cette enquête publique d'une durée de trente (30) jours consécutifs se déroulera du **24 octobre 2022 au 22 novembre 2022 inclus, à la mairie de Bellefontaine, siège de l'enquête publique.**

Madame Ghyslaine GILOT est désignée, en qualité de commissaire enquêteur, par décision n° E22000009 / 97 du 07 septembre 2022, pour encadrer et conduire l'enquête publique et siègera à la mairie de Bellefontaine.

Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales à la mairie de Bellefontaine, siège de l'enquête publique aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-après :

Lundi 24 octobre 2022	08h00 - 12h00	Ouverture et permanence
Jeudi 03 novembre 2022	08h00 - 12h00	Permanence
Lundi 07 novembre 2022	08h00 - 12h00	Permanence
Jeudi 17 novembre 2022	08h00 - 12h00	Permanence
Mardi 22 novembre 2022	09h00 - 14h00	Permanence et Clôture

Le dossier d'enquête publique, les pièces qui l'accompagnent et le registre de l'enquête publique, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sont déposés à la mairie de Bellefontaine, pendant le délai prévu à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susmentionné. Le dossier est *consultable* à la mairie de Bellefontaine du 24 octobre 2022 au 22 novembre 2022 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture des services, et également sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) à l'adresse ci-dessous :

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2022 : « enquête publique préalable à la demande de permis de construire relatif à la création d'une centrale photovoltaïque d'une puissance totale d'environ 4MWc et d'une superficie de 3.6 ha sur l'ancien site de la centrale thermique EDF, situé sur la commune de Bellefontaine, à la demande de la SAS EDF Renouvelables.

Le public peut prendre librement connaissance et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur, à la mairie de Bellefontaine, ou par mail à l'adresse ci-après, avant la clôture de l'enquête publique :

[enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr](mailto:enquetes-publiques.deal972@developpement-durable.gouv.fr). Ces observations seront annexées aux registres d'enquête publique.

Toutes les informations relatives à ce dossier pourront être demandées aux personnes ci-après désignées :

Mme Amémie CUBA  
Cheffe de projet Outre-Mer – Éolien et Solaire  
Service EDF Renouvelable Sud et Outre-Mer  
✉ : LE BLACO  
966 avenue Raymond DUGRAND - CS 66014  
34060 MONTPELLIER  
☎ : +33 (0) 4 99 13 09 22 - 📠 : +33 (0) 6 18 45 82 16  
📧 : [amelie.cuba@edf-re.fr](mailto:amelie.cuba@edf-re.fr)

Mme Chantal VÉLAYOUDON  
Cheffe de l'Unité Territoriale Nord (SCPDT/UTN)  
Service Connaissance, Prospective et Développement  
Territorial (SCPDT)  
✉ : Direction de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement – Pointe de Jaham – BP 7212  
97274 SCHËLCHER Cedex  
☎ : 05 96 58 10 04 - 📠 : 06 96 95 32 66  
📧 : [chantal.velayoudon@developpement-durable.gouv.fr](mailto:chantal.velayoudon@developpement-durable.gouv.fr)

Pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Bellefontaine et sur le site internet de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) :

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/) « participation du public/enquêtes publiques 2022/ ».